

Formation Port de EPI

Formation de sensibilisation au port des EPI

Pré-requis :

Aucun pré-requis pour la suivre la formation au port des EPI.

Durée :

7 heures - 1 journée

Public :

Toute personne ou encadrant devant utiliser des EPI.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

Participants :

1 collaborateur minimum.

15 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

- Connaître les enjeux du port des EPI.
- Prendre conscience de la nécessité du port des EPI.
- Connaître les responsabilités.

Programme :

- Statistiques des accidents du travail.
- Dispositions réglementaires.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.
- Les droits, obligations et responsabilités du salarié.
- Les risques d'accidents du travail liés à l'activité professionnelle.
- Les risques et sanctions liés à la prise massive de substances.
- Processus menant à l'accident du travail et à la maladie professionnelle.
- Que faire en cas d'accident ?
- Les conséquences des accidents du travail.
- Les différents EPI du corps.
- Les différents EPI de la tête.
- Les différents EPI des yeux.
- Les différents EPI des voies respiratoires.
- Les différents EPI de l'ouïe.
- Les différents EPI des mains.
- Les différents EPI des pieds.
- Les différents EPI anti-chute.
- La signalisation.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante .